

**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**

**I- Identification de l'organisme qui passe le marché**

Commune de HOUSSAY  
Monsieur le Maire  
1 Rue des Forges  
53360 HOUSSAY

**II- Procédure de passation**

Marché à procédure adaptée (article 27 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics)

**III- Objet du marché**

Installation de capteurs photovoltaïques au niveau de la toiture du groupe scolaire et de l'atelier communal de HOUSSAY

**IV- Caractéristiques des prestations**

Lot unique

**V- Date limite de remise des offres**

Vendredi 15 décembre 2017

**VI- Date d'envoi à la publication**

Lundi 23 octobre 2017

**VII- Demande de dossier / Renseignements relatifs à la consultation**

Les renseignements administratifs peuvent être obtenus auprès de la Mairie de HOUSSAY (Tél. : 02 43 07 71 17), auprès de Monsieur le Maire (Tél. : 06 85 29 93 28).

Les renseignements techniques peuvent être obtenus auprès de M. le Maire de HOUSSAY (Jean-Marie GIGAN) (Tél. : 06 85 29 93 28)

## Cahier des charges

*pour l'installation de capteurs photovoltaïques  
au niveau de la toiture du groupe scolaire et de l'atelier communal*

Le présent cahier des charges a pour objet les missions de réalisation de trois installations de capteurs photovoltaïques sur la commune de Houssay.

La puissance-crête des installations en toiture est répartie de la manière suivante :

### Groupe scolaire

- 9 kWc raccordée en vente totale
- 3 kWc raccordée en auto-consommation pure (non valorisation du surplus)

### Atelier

- 9 kWc raccordée en vente totale

Ces trois installations doivent satisfaire aux exigences de l'intégration au bâti de type ISB (**Intégration Simplifiée au bâti**) selon l'**arrêté du 9 mai 2017**.

Les installations doivent respecter les caractéristiques techniques suivantes :

- Panneau polycristallin type Solarworld ou équivalent (garantie > 20 ans)
- Tolérance de puissance positive
- Garantie de puissance de 80% à 25 ans minimum
- Fabricant adhérent au programme PV Cycle
- Onduleur triphasé type SolarEdge (garantie > 20 ans)
- Optimiseurs de puissance

### Sécurité

Toutes les dispositions sont prises pour éviter aux intervenants des services de secours tout risque de choc électrique au contact d'un conducteur actif de courant continu sous tension.

Le titulaire devra le respect des prescriptions de l'UTE C15-712-1 et de l'avis de la commission centrale de sécurité du 17 février 2013.

Aussi, le titulaire se rapprochera de la commission de sécurité **avant la phase chantier**, afin de s'assurer que le schéma électrique de l'installation proposé réponde à leurs exigences en terme de sécurité. La pose des panneaux ne devra pas démarrer avant la réception de l'avis de la commission de sécurité.

### **Démarche de raccordement :**

- Le titulaire devra la demande de raccordement auprès d'ENEDIS pour les installations du groupe scolaire uniquement
- Il devra la fourniture de l'attestation Consuel et, si nécessaire, le passage d'un bureau de contrôle
- Il devra la demande de mise en service à ENEDIS et sera présent lors de cette mise en service

### **Qualification des entreprises et assurance**

Chaque entreprise devra fournir la photocopie de sa carte de qualification professionnelle délivrée par un organisme officiel, ainsi que ses attestations d'assurances civiles professionnelles et décennales et biennales. Ces documents seront impérativement joints à l'offre de prix.

L'entreprise titulaire du présent lot devra être certifiée ou qualifiée par un organisme accrédité ou qualifiée par un organisme accrédité par le COFRAC (Qualibat, Qualit'ENR,...) et notamment sur les spécificités des installations photovoltaïques raccordées au réseau et en sécurité électrique

### **Action pédagogique**

L'entrepreneur installera un système permettant de visualiser l'historique de la production photovoltaïque (jour, mois, année, total) sur un ordinateur placé dans une salle de classe. Ce système sera raccordé sur le routeur ADSL ou équivalent. La liaison entre l'ordinateur et l'installation photovoltaïque devra pouvoir être filaire. L'entrepreneur précisera dans son offre le matériel proposé ainsi que le type de raccordement. Il devra la fourniture, la pose et la configuration du matériel, y compris la configuration du logiciel sur l'ordinateur de la classe.

### **Option 1: Panneau d'affichage**

Installation, raccordement configuration et mise en service d'un panneau d'affichage au niveau de l'entrée de l'école. Panneau résistant aux intempéries et affichant à minima la puissance instantanée, la production du jour, et la production totale.

### **Option 2 : Télésurveillance**

L'entrepreneur installera un système permettant de surveiller l'installation photovoltaïque à distance. Ce système doit permettre la visualisation de l'historique de la production (jour, mois, année, total) ainsi que la visualisation précise des codes d'erreurs et anomalies de l'installation sur un web portail. L'entrepreneur devra la fourniture, la pose et la configuration du matériel ainsi que la configuration du web portail.

Le titulaire proposera également un contrat de maintenance comprenant la télésurveillance des installations. Ce contrat pourra être proposé avec un autre prestataire spécialisé dans la maintenance.